

TR 1

Vrai ou faux?

Pour faire des recherches dans les bases de données du CEPRB vous avez besoin d'un compte au CEPRB.



TR 2

Vrai ou faux?

Pour envoyer des courriers communs vous pouvez utiliser la boîte aux lettres virtuelle du CEPRB.



TR 3

Question rapide:

Comment obtenez-vous par courrier électronique des mises à jour périodiques des nouveaux enregistrements qui ont été ajoutés ?



TR 4

Vrai ou faux?

Vous avez besoin de vérifier votre boîte aux lettres virtuelle du CEPRB tous les jours.



TR 5

Question rapide:

Que fait le CEPRB si vous créez un enregistrement en utilisant un mot clé qui ne figure pas dans le vocabulaire contrôlé du CEPRB?



TR 6

Question rapide:

Qui peut lire l'information dans un enregistrement de référence personnel qui est lié à une décision publiée ?



TR 7

Vrai ou faux?

N'importe quel utilisateur peut se référer à une liste de référence centrale sur le registre global lorsqu'il crée un enregistrement.



TR 8

Vrai ou faux ?

L'information des listes de référence n'est pas disponible à travers une recherche directe, mais elle est disponible à travers la visualisation d'un enregistrement lié.



TR 9

Vrai ou faux?

Vous ne pouvez pas utiliser le CEPRB pour faire des recherches à travers le texte des sites Web nationaux.



TR 10

Vrai ou faux?

Si vous ajoutez un enregistrement au Carnet du CEPRB sans entrer à votre compte, il sera encore là la prochaine fois que vous utiliserez le CEPREB.



TR 11

Vrai ou faux?

Vous pouvez avoir plusieurs carnets virtuels différents dans le CEPRB avec des noms differents



TR 12

Vrai ou faux?

Le CEPRB contient des informations confidentielles auxquelles vous pouvez avoir accès quand vous vous connectez à travers le Centre de Gestion.



TR 13

Vrai ou faux ?

Seuls les représentants de gouvernements peuvent enregistrer des informations au CEPRB.



TR 14

Question rapide:

Où pourriez-vous trouver plus d'informations sur les raisons pour lesquelles un pays n'a aucune décision enregistrée au CEPRB ?



TR 15

Question rapide :

Quand s'applique la procédure d'Accord préalable en connaissance de cause ?



TR 16

Vrai ou faux?

Un pays qui a décidé de mettre un organisme vivant modifié destiné à être utilisé comme aliment des animaux sur le marché, doit informer le CEPRB dans un délai de 270 jours après avoir pris la décision.



TR 17

Vrai ou faux?

Le Protocole ne s'applique pas aux semences de manioc génétiquement modifiées expédiées pour être utilisées comme aliment des animaux.



TR 18

Question rapide:

Où, dans le CEPRB, pourriez-vous trouver des informations sur le cadre de biosécurité nationale d'un pays ?



TR 19

Question rapide:

Comment pouvez-vous faire partie de la liste des experts en biosécurité ?



TR 20

Vrai ou faux?

Le Centre de Ressources d'Information sur la Biosécurité inclut des informations sur des ressources en rapport avec la biotechnologie en général, et pas seulement la biosécurité.



TR 21

Vrai ou faux?

Si vous faites une recherche en utilisant le terme « Namibie » , obtiendrez-vous également des résultats incluant la catégorie plus vaste « Afrique » ?



TR 22

Vrai ou faux?

Si « coton » et « Gossypium hirsutum » sont des termes liés, alors une recherche par Gossypium hirsutum donnera également les registres entrés en utilisant le mot coton.



TR 23

Question rapide:

Où pouvez-vous trouver des informations sur des organisations non gouvernementales qui travaillent dans des sujets de biosécurité?



TR 24

Question rapide:

Où, au CEPRB, pouvez-vous trouver une liste de codes d'identification unique et les organismes auxquels ils se réfèrent ?